

ANNEXE 1 À 6 DU RÈGLEMENT BJT 2025

DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DU GROUPE

Nous soussigné(e)s:

	date et lieu de naissance
	date et lieu de naissance
	date et neu de naissance
	date et lieu de naissance
	date et lieu de naissance
	date et lieu de naissance
	date et lieu de naissance
	date et lieu de naissance
	date et neu de naissance
	date et lieu de naissance
	date et lieu de naissance
demeurant	
déclarent Mr ou Mme	, habilité(e) à représenter le Groupe
Je, soussigné(e)	Né(e) le
Demeurant	
Déclare être habilité(e) à représente	er le Groupe
et certifie aue ·	

- notre formation n'a jamais été sous contrat avec un label ou une maison de disques,
- · toutes nos interprétations sont des compositions originales,
- j'ai pris connaissance et je m'engage au nom du groupe/ artiste à respecter le règlement de la Bourse des Jeunes Talents, dans son intégralité.

Signature du représentant du groupe :









Groupe Artiste	
Genre musical :	E-mail:
Nom de scène :	Facebook / Instagram :
Date de création :	
Responsable du groupe désigné :	Composition : Nombre de musiciens :
Adresse :	Age des musiciens :
Tél.:	Age des musiciens.
Actions réalisées à ce jour :	
Concerts réalisés à ce jour sur Nîmes ou Nîmes M	létropole :
Quelles sont vos motivations et attentes autour o	de ce projet :
Je certifie exact tous les éléments ci-dessus mentionnés.	
To del time diagnations les cierricites di accomo membrillico.	

Et je m'engage, en tant que représentant de mon groupe, à participer à l'ensemble des opérations de promotion de la Bourse des Jeunes Talents.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Service Jeunesse de la Ville de Nîmes, responsable du traitement, pour le suivi de ce dispositif.

Elles sont conservées pendant la durée du dispositif et l'année suivante et sont destinées aux agents du Service Jeunesse et aux partenaires du dispositif.

Conformément à la loi « informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer vos différents droits (accès aux données, rectification, effacement, limitation etc...) en contactant le délégué à la protection des données par le biais de la démarche en ligne sur le site internet de la Ville, ou auprès des accueils de l'Hôtel de ville et des mairies annexes.

Signature du représentant du groupe :











AUTORISATION DE FIXATION, REPRODUCTION ET DIFFUSION D'IMAGE ET D'OEUVRE

Je, soussigné(e)

Représentant du groupe dénommé

Au	torise expressément la Ville de Nîmes et tous ses partenaires¹ à :	
•	fixer, reproduire, diffuser et exploiter notre image individuelle ou en groupe (en tout ou partie), en nombre illimité, à titre gracieux en tout format, en couleurs et/ou en noir et blanc	
•	fixer, reproduire, diffuser et exploiter notre œuvre,	
de:	le réseau Internet via les sites « www.nimes.fr » et sur les sites des partenaires¹ de la Bourse s Jeunes Talents. Cette autorisation est accordée à la Ville de Nîmes ainsi qu'à l'ensemble des tenaires¹ pour une durée correspondant à la saison 2025 et, au cas où une compilation serait tée, pour la promotion du concours de la bourse des Jeunes Talents.	
	reconnais d'ores et déjà être informé(e) et accepter que la décision d'exploiter ou non notre age et notre œuvre sera laissée à la discrétion de la Ville de Nîmes.	
	informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le vice Jeunesse de la Ville de Nîmes, responsable du traitement, pour le suivi de ce dispositif.	
du Co 20: lim	Elles sont conservées pendant la durée du dispositif et l'année suivante et sont destinées aux agents du Service Jeunesse et aux partenaires du dispositif. Conformément à la loi « informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPE 2016/679), vous pouvez exercer vos différents droits (accès aux données, rectification, effacement limitation etc) en contactant le délégué à la protection des données par le biais de la démarche er ligne sur le site internet de la Ville, ou auprès des accueils de l'Hôtel de ville et des mairies annexes	
Fai	t à, le	
Sig	nature du représentant du groupe précédée de la mention « lu et approuvé » :	

1 SACEM, « SMAC Paloma Nîmes Métropole », La Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole, RAJE Nîmes, La FEMAG, association Da Storm









AUTORISATION PARENTALE/ TUTELLE

Je soussigné(e), Nom :	Prénom
Date de naissance	
Adresse	
Tuteur légal du candidat : Nom :	Prénom
Date de naissance	
Adresse	
Déclare accepter que mon enfant mineur, ou la pe Jeunes Talents définies par le Règlement.	rsonne sous ma tutelle, participe à la Bourse des
J'autorise la Ville de Nîmes à :	
 fixer, reproduire, diffuser et exploiter notre ima en nombre illimité, à titre gracieux en tout form 	ge individuelle ou en groupe (en tout ou partie), nat, en couleurs et/ou en noir et blanc
• fixer, reproduire, diffuser et exploiter notre œu	vre,
Sur le réseau Internet via les sites « www.nimes.fr » Jeunes Talents. Cette autorisation est accordée à la Ville de Nîmes durée correspondant à la saison 2025 et, au cas où du concours de la bourse des Jeunes Talents.	ainsi qu'à l'ensemble des partenaires ¹ pour une
Je reconnais d'ores et déjà être informé(e) et accer l'œuvre du groupe/artiste, sera laissée à la discréti	
Fait à,	le
Signature du représentant légal précédée de la mo	ention « lu et approuvé »

1 SACEM, « SMAC Paloma Nîmes Métropole », La Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole, RAJE Nîmes, La FEMAG, association Da Storm









CALENDRIER

La Bourse des Jeunes Talents se déroule en 4 phases Les échéances et les lieux sont susceptibles de modifications

- 1 Le CONCERT DE LANCEMENT : le samedi 18 janvier 2025 dans le club de « SMAC Paloma Nîmes Métropole ».
- 2 L'APPEL A CANDIDATURE : du lundi 20 janvier 2025 au samedi 8 mars 2025 à minuit. (ouverture des inscriptions)
- 3 PRESELECTION SUR ECOUTE : le mardi 18 mars 2025

Un jury local de professionnels de la musique, présélectionnera cinq groupes, sur écoute des maquettes.

4 - AUDITION DES PRESELECTIONNÉS : le samedi 26 Avril 2025 dans le club de « SMAC Paloma Nîmes Métropole ».

Les cinq présélectionnés seront auditionnés lors d'un concert.

A l'issue de la prestation, un groupe ou un artiste recevra le prix « LAUREAT » et un groupe ou un artiste sera désigné « PRIX ESPOIR » par le jury et par le public (grâce à l'applaudimètre).









PRESENTATION DU GROUPE/ARTISTE

(Ou remise d'un press-book)

Site web de l'artiste/groupe :
Présentation du groupe/artiste :
Historique du groupe/artiste :









FICHE TECHNIQUE ET PLAN DE SCENE

iste du matériel utile :
NAME OF COME (ask for a de la discoulité de des constitues de la company)
PLAN DE SCENE (schéma de la disposition des membres du groupe)
Précisez la fonction de la personne et son matériel)





